



Biodiversité et agriculture Philippe Fleury, Claire Sérès

Maison du Parc Naturel Régional Haut-Jura

Lajoux, 10 février 2010



Un **partenariat** renforcé pour **toujours** innover

[Biodiversité et agriculture

- Biodiversité prairiale, pratiques agricoles et territoires : les **facteurs structurants** à chaque échelle
- **Actions collectives autour de la biodiversité** : les raisons de l'engagement des acteurs dans la mesure « Prairies Fleuries »

L'état de la biodiversité dans les Alpes et le Jura

Objectif de l'action (projet PRODDIG) :

- Mieux connaître l'état de la biodiversité des prairies
- Evaluer les facteurs explicatifs: type d'agriculture, AOC, type d'exploitation, pratiques, milieu physique

Une enquête large sur 3 territoires: 1 683 parcelles

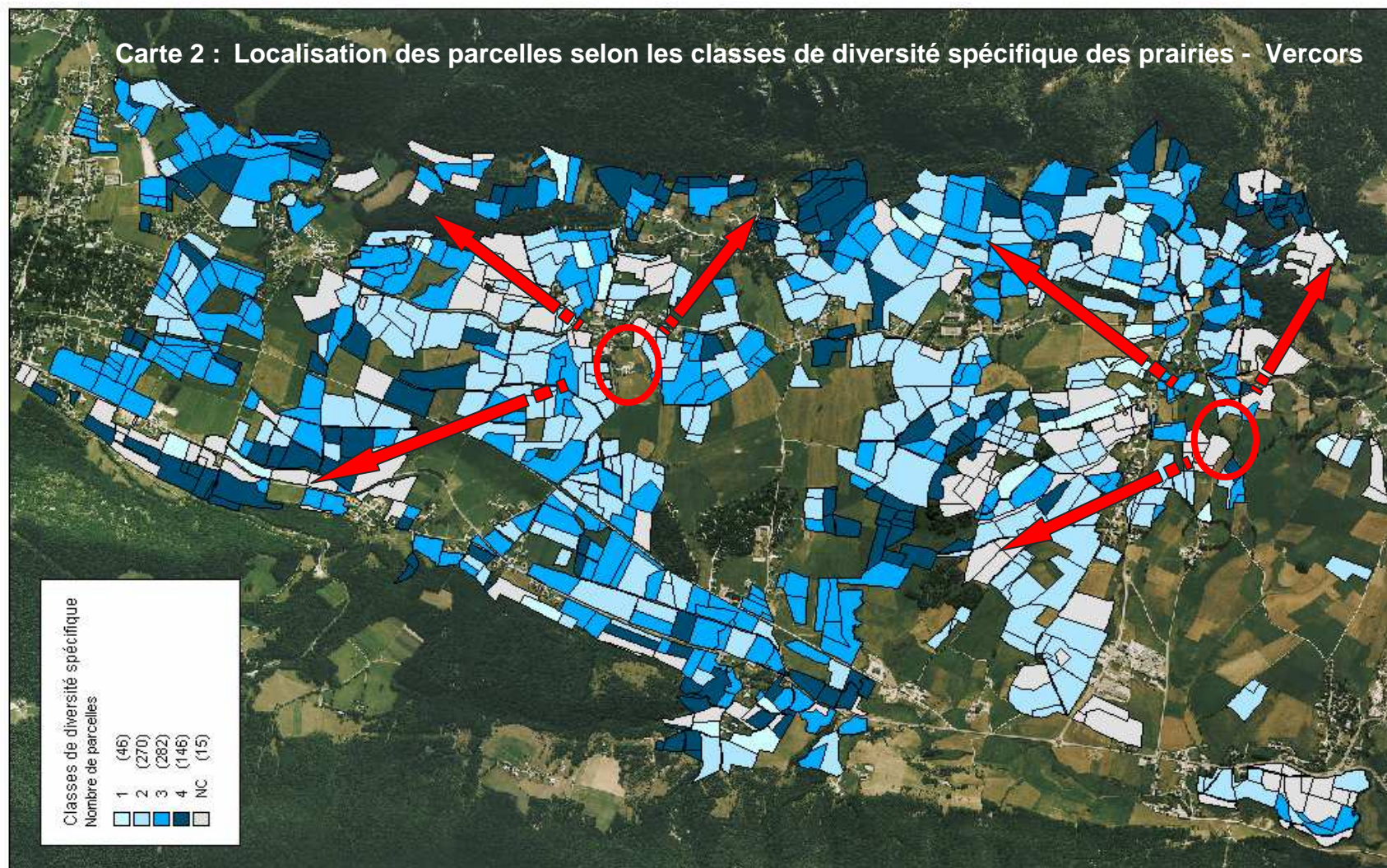
[Les prairies étudiées

Echantillon					
Secteurs	Vercors	Jura		Abondance	
Communes	Lans en Vercors, Villard de Lans	Les Pontets	Les Rousses	Sous le Mont	
Altitude	1050 m	1000 m		930 m	
Type d'agriculture	Mixte	AOC Comté		AOC Abondance	
Nb parcelles	884	146	289	364	1 683
Taille moy.	0,61	1,66	1,70	0,43	0,85

Exemple du Vercors



Carte 2 : Localisation des parcelles selon les classes de diversité spécifique des prairies - Vercors



[Diversité spécifique des prairies de fauche

	Vercors	Jura	Abondance
10 à 20 espèces	4%	5%	0%
20 à 30 espèces	49%	21%	47%
30 à 40 espèces	31%	58%	27%
40 espèces	17%	16%	26%
Total ha	324	684	107

Biodiversité et intensification des exploitations



	0,4 à 0,6 UGB/ha	0,6 à 1 UGB/ha	1 à 1,4 UGB/ha
10 à 20 espèces	1%	4%	7%
20 à 30 espèces	14%	37%	31%
30 à 40 espèces	60%	45%	43%
40 espèces	24%	14%	18%
Total ha	174,0	593,2	348,0

[Synthèse

Diversité des facteurs structurants :

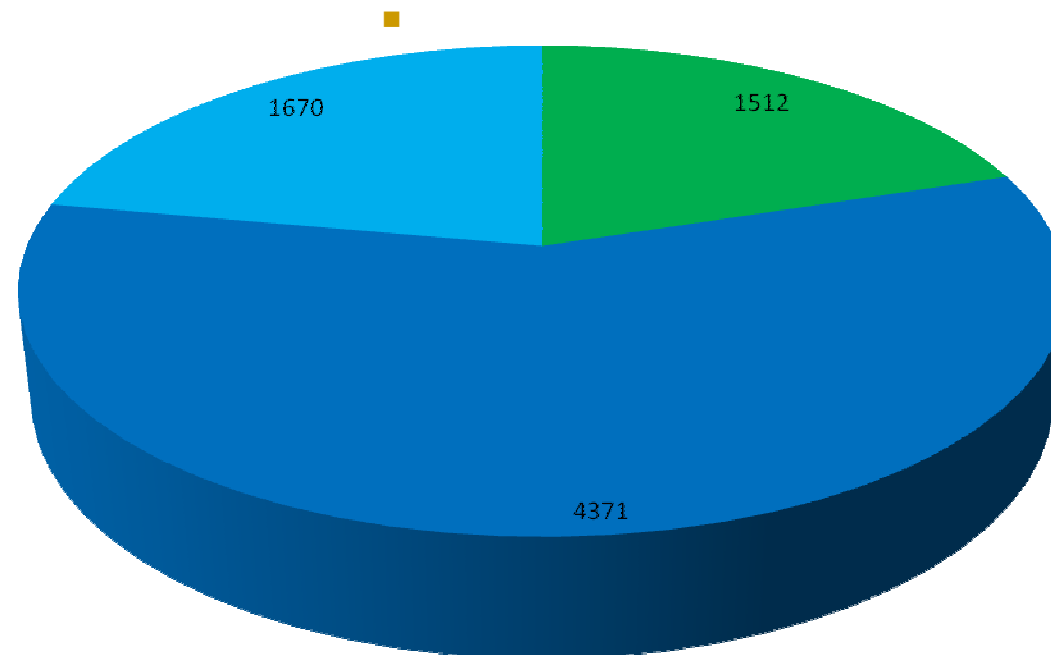
- Parcelle: milieu physique, pente, éloignement, pratiques
 - Exploitation agricole: type de production et niveau d'intensification
 - Agriculture: appartenance à une AOC, choix de développement ...
- Dans les AOC ce n'est pas le règlement qui joue le plus mais la valeur donnée à la diversité des prairies dans les actions de communication, sensibilisation

[Actions collectives autour de la MAE Prairie Fleurie

- **Objectif:** maintien de la richesse floristique d'une prairie naturelle
- **Cible:** habitats d'intérêts communautaires (ou les territoires où il existe une menace de banalisation des couverts prairiaux)
- **Socle obligatoire:** PHAE2 (obligation de moyens et obligations de résultats)
- Présence de 4 espèces indicatrices parmi une liste locale

[Une vingtaine d'opérateurs

Opérateurs (ha)



■ Agricultural org. ■ NPR ■ Other Local Authorities

Source : Fédération des PNR de France, 2009
Maison du Parc Naturel Régional Haut-Jura. Lajoux, le 10 février 2010

Les terrains d'étude

- ❑ **PNR des Bauges** : 2008 (1ers contrats)
- ❑ **PNR du Haut-Jura** : 2008
- ❑ **PNR du Vercors** : 2010

[Les travaux de terrain

- ✓ **Focus group** (Haut-Jura, Bauges, Vercors): l'histoire de la biodiversité et des attentes vis-à-vis de la MAE)
- ✓ **Observation participante:** concours Prairies fleuries Bauges et Jura, formation agriculteurs et animateurs
- ✓ **Enquêtes individuelles:** 23 entretiens dans les Bauges et le Jura: la MAET pour différents acteurs : environnementalistes, professionnels des filières, responsables agricoles
- ✓ **Enquêtes individuelles agriculteurs:** 25

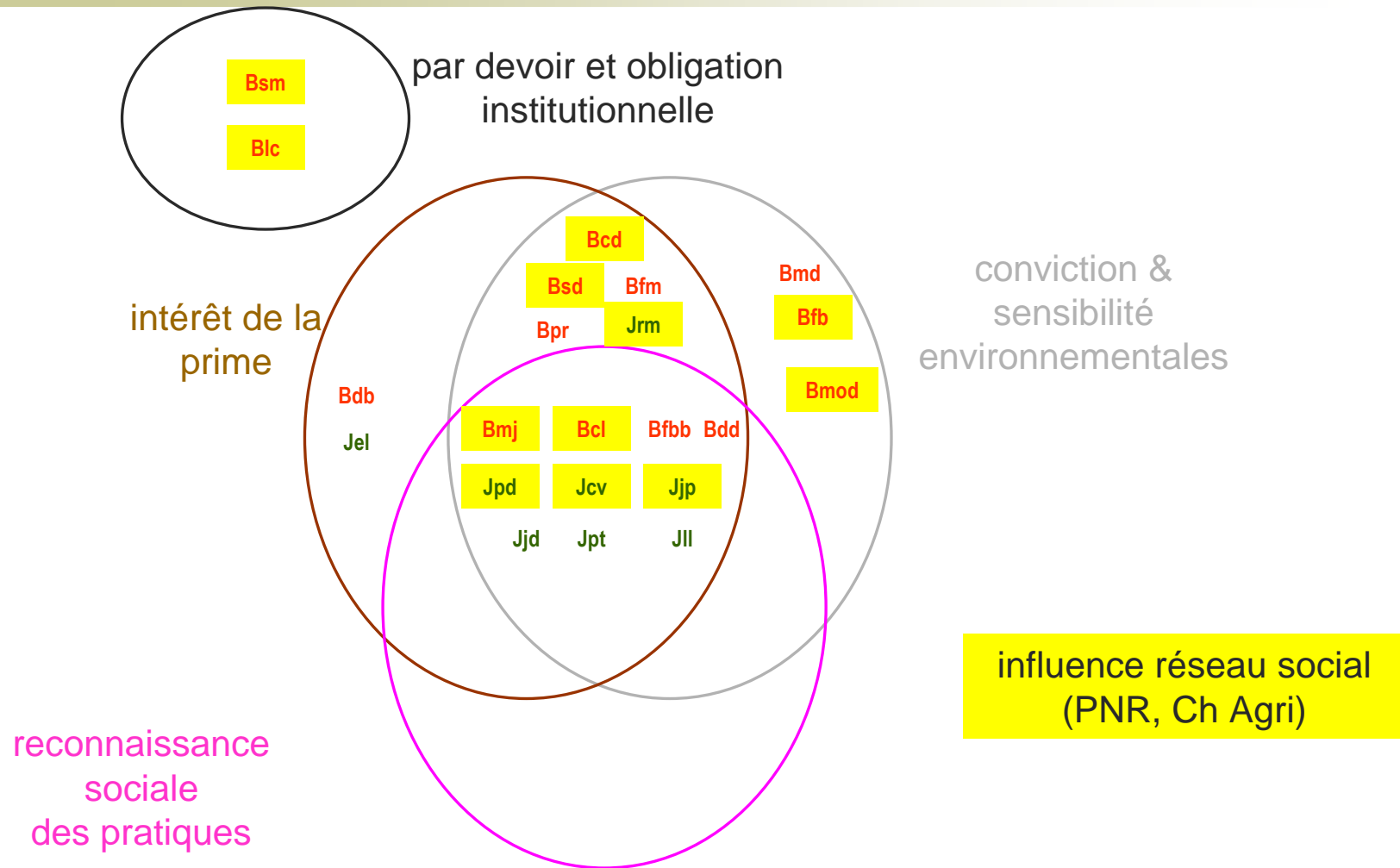
Le succès de la mesure fait écho à différentes préoccupations

1. Action publique, opérateurs,
2. Agriculteurs,
3. Environnementalistes
4. Syndicats de produits,
5. Apiculteurs,
6. Citoyens et consommateurs,
7. Chercheurs
8. ...

Action publique, opérateurs

« Cet engagement, basé sur une obligation de résultats, permet de sortir de la normalisation des pratiques et oblige à fixer des objectifs écologiques clairs, qui donnent du sens à l'action en faveur de la conservation de la biodiversité » « *Fédération des PNR de France, 2009* »

[L'engagement des agriculteurs



Le succès de la mesure fait écho à différentes préoccupations

1. .
2. .
3. Environnementalistes
4. Syndicats de produits,
5. Apiculteurs,
6. Citoyens et consommateurs,
7. Chercheurs
8. ...

[Un succès qui s'explique...

... par l'objectif de conciliation d'intérêts agricoles et environnementaux et par son caractère à « obligation de résultats »

- Construction d'une liste « territoriale » d'espèces:
/critères de conservation, agronomiques, pédagogiques
- **L'obligation de résultats est perçue par nombre d'acteurs comme un progrès.**

Elle est présentée aux agriculteurs comme une reconnaissance de leurs savoir-faire. Une motivation pour la plupart des signataires.

[Pour autant la mesure n'échappe pas à la controverse

■ Crédibilité du processus

« 4 fleurs seulement, ce n'est pas sérieux »

■ Inquiétudes quant à l'obtention du résultat

- Manque de connaissances sur les pratiques qui lui sont liées
- Effets d'impondérables comme le climat ou les attaques de campagnols.

Plus qu'une mesure, un « pack »

Un pack constitué de différents moments complémentaires :

1- La définition de la liste d'espèces:

- Compromis sur ce qu'est une prairie « biodiverse »
- Sur la façon dont on associe des dimensions écologiques, agronomiques, apicoles, pédagogiques, ...

2- Le concours des prairies fleuries

- un moment de rencontres
- Donner de la valeur, les prairies fleuries un critère d'excellence professionnelle
- La multifonctionnalité de la biodiversité (composition du jury)
- La hiérarchie des savoirs: experts/agriculteurs

[Plus qu'une mesure, un « pack »]

3- La contractualisation elle-même:

- des échanges entre agriculteurs, chargés de mission du Parc, techniciens de CA, DDEA ;
- formalise l'engagement

4- La phase de contrôle,

- encore à venir
- Une étape qui suscite des craintes

→ **des dosages différents entre Bauges et Jura produisent des effets différents**

[Pour les agriculteurs....

La MAEt contribue à (re)donner :

- Un sens (nouveau) et des compétences au métier d'agriculteur?
- De l'importance à l'agriculture et aux agriculteurs dans le développement local?
- De l'importance à la biodiversité pour les agriculteurs

[Les effets de la mesure

- i. Renforce l'image positive de l'agriculture de montagne vs Risque de banalisation de la biodiversité
- ii. Positionne les acteurs du monde de l'environnement et de l'agriculture comme maîtres d'œuvre
- iii. Fournie des arguments aux acteurs locaux pour innover dans la gestion du territoire (sortir du zonage Natura 2000 ou servir une politique foncière)
- iv. Peut contribuer à l'insertion de l'agriculture dans le territoire et à de la dynamique locale (portée par des acteurs des collectivités, de l'environnement, de l'agriculture)